

**Discours du Colonel Abdoulaye MAIGA Premier ministre p.i, Chef du
Gouvernement du Mali, à l'occasion du Débat général de la 77^{ème} Session
ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies**

New York, le 24 septembre 2022

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,**

De prime à bord, je voudrais m'acquitter de l'agréable devoir de vous adresser les chaleureuses salutations du peuple malien riche de sa diversité culturelle, religieuse et ethnique, ainsi que celles de Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

M. le Président votre brillante élection à la présidence de cette 77^{ème} session de l'Assemblée générale et la fin des travaux de la 76^{ème} session de l'Assemblée générale brillamment conduits par votre prédécesseur S.E.M. Abdullah SHAHID, de la République des Maldives, m'offrent l'heureuse occasion d'adresser à Vos Excellences les chaleureuses félicitations de tout le Mali.

Enfin, permettez-moi de réitérer à notre Secrétaire général, M. António GUTERRES, notre haute appréciation des efforts louables qu'il continue de déployer pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune. Nous sommes convaincus que vous êtes un ami du Mali et du Sahel.

L'amitié reposant sur la sincérité, souffrez que je vous exprime mon profond désaccord suite à votre récente sortie médiatique, au cours de laquelle vous prenez position et vous vous exprimez sur l'affaire des 46 mercenaires ivoiriens, qui est une affaire bilatérale et judiciaire, entre deux pays frères. C'est évident, que la qualification judiciaire des infractions liées à cette affaire ne relève pas des attributions du Secrétaire Général des Nations Unies. Au Mali, notre administration ne travaille pas sur la base de l'oralité, ni des déclarations par voie de presse, par conséquent, nous nous en tenons scrupuleusement à la Note Verbale de la MINUSMA, référence : MINUSMA/PROT/NV/226/2022 du 22 Juillet 2022, dans laquelle, il ressort clairement qu'il n'existe pas de liens entre les 46 mercenaires et les Nations Unies. Les récentes synchronisations des actions et l'harmonisation des éléments de langage consistant à faire passer le Mali de statut de victime à celui de coupable dans cette affaire des mercenaires, sont sans effets.

Excellence M. le Secrétaire Général,

Votre position sur l'affaire des mercenaires a été suivie par certains responsables d'Afrique de l'Ouest, donc c'est sous votre couvert, que nous leur adresserons des messages.

A l'endroit du Président en exercice de la CEDEAO, M. Umaro Sissoco Embalo qui affirme : « on vient de voir avant-hier, la déclaration du Secrétaire Général des Nations Unies qui dit que ce ne sont pas des mercenaires. Moi à la place des maliens, j'aurai relâché ces 49 soldats ».

Je voudrais très respectueusement signifier à ce dernier qu'il existe un principe de subsidiarité, d'ailleurs aux contours flous, entre la CEDEAO et les Nations Unies et non un principe de mimétisme. Egalement, il est important de lui préciser que le Secrétaire Général des Nations Unies n'est pas un Chef d'Etat et le Président en

exercice de la CEDEAO n'est pas un fonctionnaire. Par conséquent, il serait indiqué qu'il ne banalise pas la CEDEAO. Enfin, il est utile de rappeler, au Président en exercice de la CEDEAO, qu'au Mali, les autorités n'interfèrent pas dans les dossiers judiciaires et respectent l'indépendance de la Justice. Donc, nous n'avons pas vocation à interpellé ou relâché, ceci relève de la fonction judiciaire. Aussi, M. Umaro Sissoco Embaló doit être conscient du fait qu'il est le dépositaire d'un lourd héritage et de plusieurs sacrifices qui ont fait la renommée de cette Organisation. La dynamique ayant fait la grandeur de la CEDEAO ne doit pas être brisée. Par ailleurs, nous avons pris acte de la menace de sanctions proférée contre le Mali, et loin d'être impressionné par des sanctions, je voudrais signaler au Président en exercice de la CEDEAO, qu'à la fin de son mandat, les peuples ouest-africains le jugeront sur les efforts qu'il a fournis pour améliorer les conditions de vie des populations et non des show médiatiques servant des agendas étrangers.

A l'endroit de M. Bazoum, il remarquera que le Gouvernement de la Transition n'a pour le moment jamais réagi à ses propos injurieux pour deux raisons cumulatives. La première raison tient au respect de l'héritage laissé par nos ancêtres, qui consiste à ne pas répondre aux injures par des injures. La seconde raison relève de l'identité de M. Bazoum, l'étranger qui se réclame du Niger. Nous savons que le peuple nigérien frère du Mali, se distingue par des valeurs sociétales, culturelles et religieuses très riches. M. Bazoum n'est pas un nigérien, son comportement nous reconforte totalement dans notre constat.

Excellence M. le Secrétaire Général, le Mali tirera toutes les conséquences de droit de vos agissements.

Devant Dieu et en leur âme et conscience, nous demandons à ceux qui réfutent notre version, d'indiquer s'ils accepteront que des militaires ayant dissimulé leurs

identités, en mettant sur leurs passeports qu'ils sont peintres, maçons etc... avec des armes, débarquent dans leur aéroport, sans que le pays de destination n'ait été au préalable informé et dans le dessein funeste de déstabiliser ce pays. S'ils ne l'acceptent pas, en tant qu'Etat, si cela n'est pas possible à Lisbonne ou ailleurs, le Mali non plus ne l'acceptera pas en tant qu'Etat et ce ne sera pas non plus possible à Bamako ou dans une autre localité malienne.

Monsieur le Président,

« Une nouvelle ère : des solutions porteuses de changement pour relever des défis interdépendants » le thème de cette 77^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale suscitera l'espoir de meilleurs jours pour le Mali, à la condition que le bilan sans complaisance de l'ancienne ère soit établi, que les enseignements soient tirés et que des recommandations objectives soient formulées. Une fois cette étape franchie, je ne doute pas, qu'à travers notre action collective : nous réussirons à pacifier les multiples foyers de tension dans le monde, mais aussi à promouvoir un développement harmonieux et lutter efficacement contre les pandémies, la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique, les inégalités, les politiques de domination et de prédation de ressources.

Depuis le mois d'août 2020, le Mali se trouve dans un processus de transition, qui prendra fin le 26 mars 2024, par le transfert de pouvoir aux autorités élues. D'ici à cette échéance et conformément aux recommandations des Assises nationales de la refondation, les autorités de la Transition se sont engagées, dans deux chronogrammes convenus avec la CEDEAO (la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), à faire des

réformes politiques et institutionnelles, avant d'organiser des élections, dont l'objectif ultime est de refonder l'Etat malien, afin qu'il réponde aux aspirations profondes et légitimes de notre peuple à la paix, à la sécurité, à la bonne gouvernance, au développement et à la stabilité institutionnelle durable au Mali.

Dans cette perspective, je suis heureux de souligner que certaines avancées majeures ont déjà été réalisées, notamment la promulgation de la loi électorale qui comprend entre autres la création de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) dont l'installation est à un stade avancé, ainsi que la mise en place d'une commission composée d'éminentes personnalités de toutes les composantes de la société malienne, chargée de la rédaction de la nouvelle constitution.

Monsieur le Président,

Sur un autre plan, peu de gens savent que le Mali est le seul pays au monde dans lequel se superposent et se déroulent simultanément 4 types d'insécurité : le terrorisme, les conflits communautaires manipulés par les terroristes et leurs sponsors étatiques étrangers, la criminalité transnationale organisée et les actions violentes d'individus isolés.

Parallèlement à ce processus de retour à l'ordre constitutionnel, le Mali continue de mener une lutte sans merci contre les acteurs de l'insécurité, en particulier les groupes extrémistes et qui sont responsables de toutes sortes d'abus contre nos paisibles populations.

En ce qui concerne le Mali, je suis heureux et fier de vous annoncer que les groupes terroristes ont été sérieusement affaiblis et la peur a même changé de camp. Cependant, ces groupes criminels gardent encore et toujours une

certaine capacité de nuisance, dans leurs tentatives désespérées de porter atteinte à notre intégrité territoriale et de terroriser nos populations.

Les vaillantes Forces de Défense et de Sécurité du Mali restent déterminées à faire face à toutes les menaces, d'où qu'elles viennent. Sous l'impulsion de Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Gouvernement du Mali continue d'intensifier les efforts importants pour recruter, former, équiper et renforcer les capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité maliennes. Je dois dire ici que les actions offensives menées jusque-là ont permis à nos forces de remporter des victoires décisives contre les forces obscurantistes. Elles ont également permis à l'Etat de reprendre pied et de réaffirmer son autorité sur une grande partie du territoire national, ainsi que de favoriser le retour de plusieurs milliers de nos compatriotes dans leurs localités d'origine.

Cependant, nous savons que la solution uniquement militaire ou sécuritaire a ses limites. C'est la raison pour laquelle, en appui à l'action militaire, le Gouvernement du Mali s'est doté d'une stratégie globale et intégrée, comprenant des mesures politiques, sociales, de développement, y compris la fourniture des services sociaux de base à nos populations durement affectées par la crise multiforme que nous traversons depuis janvier 2012, avec comme objectif la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

Dans cette dynamique, le Gouvernement du Mali a approuvé le 24 août dernier, la Stratégie nationale de Stabilisation des régions du Centre et son Plan

d'actions 2022-2024. Cette stratégie traduit la volonté des autorités de la Transition d'avoir une approche holistique de la stabilisation des régions du Centre. Elle vise à faire du Centre une zone stable et prospère où les communautés sont réconciliées et vivent en harmonie avec leurs voisins.

Parallèlement, la mise en œuvre diligente et intelligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, demeure une priorité stratégique des autorités de la Transition, en tant qu'instrument pacifique de résolution durable de la crise, que traverse le Mali dans sa partie Nord.

Je dois dire que je suis particulièrement heureux des conclusions de la deuxième réunion de niveau décisionnel des parties à l'Accord, tenue à Bamako du 1^{er} au 05 août 2022. Cette importante réunion, qui a regroupé les parties signataires et la Médiation internationale, a permis de lever certains obstacles afin de relancer le processus de mise en œuvre de l'Accord.

Poursuivant cette dynamique positive et progressive du processus de paix, la 6^{ème} réunion de haut niveau du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) s'est tenue à Bamako il y a à peine quelques semaines, le 02 septembre 2022. Cette session du CSA est un signal fort de la volonté des parties à s'engager dans une nouvelle dynamique en vue de parachever la mise en œuvre de l'Accord. Je réaffirme ici notre attachement à ce processus dont la réussite demeure l'une des conditions sine qua non de la stabilité durable du Mali.

C'est le lieu pour moi de saluer une fois de plus le rôle actif de l'Algérie et l'accompagnement de l'équipe de médiation internationale.

Je n'oublie pas ici la situation des réfugiés maliens dans les pays voisins, que je salue au passage pour leur hospitalité à l'égard des nôtres. Je n'oublie pas non plus celle de nos compatriotes déplacés internes. Je veux les rassurer que le Gouvernement du Mali reste très attentif à leur situation précaire et que tous nos efforts visent à créer les conditions propices à leur retour dans la sécurité et la dignité, en vue de leur participation effective, à la vie de la nation.

Monsieur le Président,

Dans sa difficile quête pour la paix, la stabilité et le développement durable, le peuple malien reste reconnaissant des efforts et des sacrifices consentis par la MINUSMA, de sa création en juillet 2013 à nos jours, visant à aider le Mali à restaurer son autorité sur l'ensemble de son territoire.

C'est pourquoi, je tiens à rendre hommage, au nom du peuple et du Gouvernement maliens, à la mémoire de toutes les victimes, maliennes comme étrangères, civiles comme militaires, tombées sur le champ d'honneur au Mali.

Cela dit, il nous faut reconnaître que près de 10 ans après son établissement, les objectifs pour lesquels la MINUSMA a été déployée au Mali ne sont pas atteints. Et ce, en dépit des nombreuses résolutions du Conseil de sécurité.

C'est pourquoi, le Gouvernement du Mali réitère sa demande, maintes fois exprimée, d'un changement de paradigme, d'une adaptation de la MINUSMA à l'environnement dans lequel elle est déployée et d'une meilleure articulation de cette mission avec les autorités maliennes.

Dans cette perspective, il est extrêmement important pour la MINUSMA de rester une force d'appui au Mali dans sa quête de stabilité. Le Gouvernement du Mali dénonce les influences extérieures négatives et les tentatives d'instrumentalisation de certaines entités légalement présentes au Mali, pour servir des agendas cachés, y compris à travers l'exploitation de la question des droits de l'homme aux fins de déstabilisation.

Monsieur le Président,

Le monde se souviendra qu'après avoir été abandonné en plein vol, le 10 juin 2021, par la France qui a décidé unilatéralement de retirer la force Barkhane du Mali, mon pays a été ensuite poignardé dans le dos par les autorités françaises. La précision est d'autant plus utile que nous refusons tout amalgame avec le peuple français que nous respectons.

Les autorités françaises profondément anti-françaises pour avoir renié les valeurs morales universelles et trahi le lourd héritage humaniste des philosophes des lumières, se sont transformées en une junte au service de l'obscurantisme.

Obscurantisme de la junte française nostalgique de pratique néocoloniale, condescendante, paternaliste et revancharde, qui a commandité et prémédité des sanctions inédites, illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali. Après plus de 10 ans d'insécurité ayant fait des milliers de morts, autant de réfugiés et de déplacés internes, n'est-ce pas un sacrilège de mettre une population malienne victime de l'insécurité dans un pays enclavé sous embargo pendant 7 mois, en procédant à la fermeture des frontières et la saisie des comptes financiers du Mali ?

Grâce à sa résilience et à la solidarité de pays amis et des peuples africains, le Peuple malien a tenu et a déjoué les pronostics de ses adversaires.

Obscurantisme de la junte française qui s'est rendue coupable d'instrumentalisation des différends ethniques, en oubliant si vite sa responsabilité dans le génocide contre les Tutsis au Rwanda, coupable également de tenter désespérément de diviser les maliens enfants d'une même famille.

Enfin, obscurantisme de la junte française, qui a violé l'espace aérien malien en y faisant voler des vecteurs aériens tels que des drones, des hélicoptères militaires et des avions de chasse, plus d'une cinquantaine de fois, en apportant des renseignements, des armes et munitions aux groupes terroristes.

Afin de se donner une bonne conscience, la junte française accuse le Mali de n'avoir pas été reconnaissant, en se gargarisant de la mort regrettable de 59 soldats français au Mali, lors de diverses opérations de lutte contre le terrorisme. A cette triste accusation, nous rappelons que dans la majorité des interventions d'officiels maliens et des cérémonies, nous rendons systématiquement un hommage à l'ensemble des victimes de l'insécurité au Mali sans distinction de nationalité, donc, y compris les 59 français décédés. Aussi, nous les invitons à ne pas s'arrêter en si bon chemin et de remonter le temps, en passant par leur intervention en Libye décriée par toute l'Afrique, sans oublier la participation forcée des milliers d'Africains à la 1^{ère} et la seconde guerre mondiale, sans oublier la traite négrière qui explique l'essor économique de beaucoup de pays. Combien d'Africains sont-ils morts pour la France et le monde libre dans lequel nous sommes ?

Monsieur le Président,

Eu égard à la gravité des faits commis par la junte française, le Mali dans sa lettre en date du 15 août 2022, a demandé la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette réunion a pour objet de permettre au Mali de présenter les éléments de preuve en sa possession, démontrant que l'armée française a agressé en de maintes reprises, mon pays, en violant, de manière répétitive et fréquente l'espace aérien malien, sans autorisation des autorités maliennes et parfois en falsifiant des documents de vol.

Plus grave, Monsieur le Président, le Mali sera en mesure de prouver que la junte française a fourni des renseignements et des armes à des groupes terroristes.

Le Gouvernement du Mali s'interroge sur les raisons qui poussent cet Etat membre permanent du Conseil de sécurité, de surcroît assurant la présidence de cet organe, à faire obstacle au débat, en vue de la manifestation de la vérité. Le monde doit être édifié sur les faits graves qui se sont déroulés au Mali et qui sont à la base de l'aggravation de l'insécurité et de la déstabilisation du Mali et du Sahel.

Par la saisine du Conseil de sécurité, le Gouvernement du Mali entend mettre cet important organe, chargé à titre principal du maintien de la paix et de la sécurité internationales, face à ses responsabilités et dénoncer les agissements de la junte française contre mon pays. Ces actes hostiles sont

incompatibles avec la Charte des Nations Unies et son statut de membre permanent.

Il y va de la crédibilité de notre mécanisme commun, de l'efficacité de la lutte contre le Terrorisme, mais surtout, il y va de l'intégrité de l'Organisation des Nations Unies qui repose entre autres sur le respect des engagements internationaux, de la légalité internationale et de la Charte des Nations Unies. M. le Président, il semble opportun pour le Mali de demander votre implication personnelle auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin que notre demande aboutisse, pour que cesse la duplicité et la guerre par procuration imposée à mon pays.

Monsieur le Président,

Dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le Gouvernement du Mali est fortement interpellé sur la question des droits de l'homme. Je tiens à souligner que les droits de l'homme, constituent avant tout des valeurs qu'incarne chaque malien. Aussi, le Gouvernement du Mali reste déterminé à les respecter et à les faire respecter, conformément à sa politique de tolérance zéro contre l'impunité. Et cela, par fidélité à nos valeurs ancestrales inscrites dans la Charte de Kouroukanfouga proclamée en 1236 par l'Empereur du Mali Soundiata KEITA. Le Mali, berceau de grandes civilisations, héritier de grands empires, terre de brassage, d'hospitalité et de tolérance, fait de la promotion et de la défense des droits de l'homme une priorité nationale. C'est pourquoi, je réaffirme avec force que les opérations militaires des Forces de défense et de sécurité du Mali sont conduites dans le strict respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Cependant, comme je viens de le souligner, le Gouvernement du Mali s'oppose avec véhémence à l'instrumentalisation de la question des droits de l'homme à des fins politiques, de positionnement, voire de chantage ou d'intimidation. De même, nous regrettons la sélectivité observée entre les droits des populations dont des villages entiers sont massacrés et rasés qui ne suscitent presque pas d'indignation particulière et la manipulation communicationnelle faisant passer des terroristes neutralisés sur le champ de bataille pour des civils innocents.

Monsieur le Président,

Pour terminer, je dirai que le peuple malien a décidé de prendre son destin en mains. Il soutient pleinement le Gouvernement dans la Refondation du Mali ainsi que le retour à un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé en mars 2024, à l'issue d'élections libres, crédibles et transparentes.

La réalisation de ces vastes chantiers exige du Gouvernement de poursuivre et d'intensifier les efforts en vue de l'amélioration continue de la situation sécuritaire dans le pays et de la protection des personnes et de leurs biens.

A cet égard, je me réjouis de la tenue à Lomé, le 06 septembre dernier, de la 3^{ème} réunion du Groupe de Suivi et de Soutien à la Transition. Les conclusions de cette importante rencontre, notamment la reconnaissance des progrès réalisés par la Transition et les appels lancés en faveur de la mobilisation de

tous les partenaires du Mali pour consolider leur appui politique, économique, technique et financier à la République du Mali, ainsi que pour soutenir les efforts des Autorités de transition du Mali en vue d'un retour harmonieux à l'ordre constitutionnel.

Je voudrais rappeler que la Transition au Mali, résulte de plusieurs années de dysfonctionnements de notre jeune démocratie, qui a engrangé quelques résultats positifs. Malheureusement, à l'heure du bilan, les passifs sont plus importants que les actifs, d'où la survenance de la Transition. Je saisis cette opportunité qui m'est offerte pour remercier chaleureusement notre respecté aîné, SE le Président Alassane Dramane Ouattara pour les sages et éclairés conseils, qu'il nous a prodigués dans son allocution mémorable à cette 77^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Je voudrais le rassurer que les Autorités de la Transition malienne, n'ont d'autres objectifs que de faire des réformes politiques et institutionnelles, avant d'organiser des élections, tout en luttant obstinément contre le terrorisme. Ces réformes permettront d'améliorer la gouvernance et toutes les dispositions seront prises pour que la démocratie malienne soit la plus enviée au monde.

Dans ce chantier, nous prêterons une attention particulière au 3^{ème} mandat qui ne sera pas possible. Pour un public moins averti, le 3^{ème} mandat consiste pour un Président de la République d'effectuer une manœuvre en 4 temps, en vue de conserver le pouvoir pour lui seul et son clan :

- **Premier temps** : Presqu'en fin de second mandat, donc en principe, non rééligible, il s'agit pour le Président de la République sortant, de déclencher une révision constitutionnelle de manière non consensuelle ;

- **Deuxième temps** : au cours de cette révision constitutionnelle, le Président de la République sortant modifiera quelques dispositions constitutionnelles ;
- **Troisième temps** : une fois la nouvelle Constitution adoptée, sur fond de crise politique naturellement, le Président sortant devient candidat, en violation de la limitation du nombre de mandat à deux. Sa candidature est alors justifiée par l'adoption de la nouvelle constitution et le prétexte est tout trouvé : la limitation du nombre de mandat à deux concernait l'ancienne constitution. Par conséquent, il est candidat au regard de la nouvelle Constitution adoptée.
- **Quatrième temps** : une farce électorale est organisée. Forcément, il remporte les élections et s'en suit une chasse impitoyable aux opposants politiques, dont certains sont arrêtés, d'autres s'exilent, et d'autres assassinés. Les allégeances sont obtenues grâce au pouvoir de l'argent, le clientélisme et les intimidations.

Dans un langage plus simplifié et en référence à une métaphore footballistique, le 3^{ème} mandat est une magie, c'est l'art de se dribbler soi-même tout en gardant le ballon.

Excellence M. le Président Ouattara, vos conseils nous rappellent la triste histoire du chameau qui se moque de la bosse du dromadaire.

Malgré les efforts tangibles de la Transition malienne dans la mise en œuvre des chronogrammes des réformes politiques et institutionnelles et celui des élections, salués par la communauté internationale, Mme la Ministre des

Affaires Etrangères de la Junte française, à qui le Mali n'a pourtant rien demandé, a estimé qu'il n'y avait pas eu de progrès, oubliant que Nul ne peut aimer le Mali, plus que les Maliens eux-mêmes. Sa position singulière et son adversité ne nous surprennent guère. Victor Hugo dans **Claude Gueux** a classé le genre humain en 2 catégories, en indiquant : « qu'il y a des hommes qui sont fer et des hommes qui sont aimant » la Ministre dont il s'agit, malheureusement, n'est ni fer, ni aimant, elle est hideusement sui generis.

Devant l'incertitude et les situations étrangères, le peuple malien adopte une attitude prudente, c'est ce que l'écrivain et le sage Amadou Hampâté Ba, met en relief, en conseillant dans **l'étrange destin de Wangrin** que : « Si observer est une qualité, savoir se taire préserve de la calamité ». Mme le Ministre de la junte française, le Mali vous conseille de vous contenter d'observer sa situation.

C'est l'occasion pour moi de saluer les relations de coopération exemplaire et fructueuse entre le Mali et la Russie, tout en réaffirmant que le Mali reste ouvert à tous les partenaires qui souhaitent l'aider à relever les multiples défis qui l'assaillent, dans le respect strict de sa souveraineté, de son unité et de la dignité du peuple malien.

Le Mali rappelle que conformément à la Vision du Colonel Assimi GOÏTA Président de la Transition, Chef de l'Etat, 3 principes guident l'action publique nationale :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le Respect des choix stratégiques et de partenaires opérés par le Mali ;

3. La prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions prises.

En application de ces principes, le Mali reste disposé à poursuivre et à renforcer ses relations de bon voisinage avec l'ensemble des pays qui l'entourent. De même, le Mali, fidèle à son engagement panafricain, continuera à œuvrer au sein des organisations sous régionales et régionales pour la réalisation de l'intégration africaine.

Egalement, l'atteinte des objectifs de la Transition, requiert l'accompagnement de l'ensemble des partenaires du Mali, y compris les Nations Unies. J'en appelle donc aux amis du Mali à rester mobilisés aux côtés du Gouvernement en vue de l'aider à relever ensemble ces défis importants.

Pour la grande majorité des Etats du Monde, convaincus par le respect mutuel et le partenariat gagnant-gagnant, je leur garantis que les portes du Mali leur sont grandement ouvertes et les maliens les accueilleront les bras ouverts.

Pour la minorité qui serait tentée de ne pas respecter ces principes, nous leur promettons qu'ils feront face à des millions de « Assimi Goïta », soucieux de défendre leur honneur, leur dignité et leurs intérêts vitaux. Je terminerai, en donnant deux conseils aux nostalgiques de la domination : ayez le sens de l'empathie en « Traitant les autres comme vous voudrez être traité » ou en « Ne faisant pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse ». Le second conseil, revoyez vos copies, revoyez vos modèles, revoyez vos logiciels pour intégrer le changement de mentalités et l'évolution du monde dans vos grilles de lecture et d'analyse, sortez du passé colonial et entendez la colère, la

frustration, le rejet qui remontent des villes et campagnes africaines, des populations africaines, et comprenez que ce mouvement est inexorable. Grâce au principe de la multiplication fractale, vos intimidations et vos actions subversives n'ont fait que grossir le rang des africains soucieux de préserver leur dignité, s'ils n'étaient qu'une centaine aux indépendances, aujourd'hui, nous sommes des millions et demain, tant que les paradigmes inégalitaires demeureront, nous serons des milliards. Le Mali et son peuple ne seront pas des spectateurs face aux assauts et l'adversité : pour chaque mot employé de travers, nous réagirons par réciprocité, pour chaque balle tirée contre nous, nous réagirons par réciprocité.

C'est à ce prix qu'une nouvelle ère sera une réalité, avec des solutions porteuses de changement pour relever des défis interdépendants, avec des Etats interdépendants et en valorisant l'Homme, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de propriété, de naissance ou de toute autre situation, tel que stipulé à l'Article 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens, des forces obscurantistes et destructrices du monde !

Que Dieu bénisse l'Afrique et préserve les africains des forces obscurantistes et destructrices du monde !

Que Dieu bénisse le monde et préserve l'humanité entière des forces obscurantistes et destructrices du monde !

Je vous remercie de votre très aimable attention.